

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**EST DU QUÉBEC**

**Dans la poudreuse des Chic-Chocs**

Radio-Québec présente « Télémark, le premier virage », aujourd'hui, à 19 h 30, et en reprise, à 22 h. Il s'agit d'une réalisation de Jacques Bouffard, des Productions Vic Pelletier à Matane. L'émission jette un regard sur la pratique du télémark au Québec. Moniteur de ski au Téléfestival du Mont-Comi, Jean-Louis Arsenault entraîne les téléspectateurs au Parc de la Gaspésie, dans la poudreuse des Chic-Chocs, après une compétition du Championnat canadien de télémark au Mont Tremblant.

**MATANE**

**Danse du ventre**

La galerie photo-vidéo *L'Espace f* poursuit son mandat de diffusion d'œuvres photographiques en présentant *Souvenirs d'une danse ancienne...*, une exposition noir et blanc et couleurs de Frances Robson. Le vernissage se déroulera le jeudi 23 mars à 17 h, en présence de la photographe qui vit et travaille à Saskatoon. L'exposition se poursuivra jusqu'au 16 avril. L'artiste a été fascinée et prise au jeu de la danse orientale moderne, la danse du ventre, cet art ancien tel qu'il est connu en Orient et en Occident.

**Mémoire et héritage**

Le Comité organisateur des Fêtes du 60<sup>e</sup> anniversaire du Centre hospitalier de Matane lancera le programme d'activités entourant ces Fêtes le vendredi 17 mars. À cette occasion, on soulignera l'apport de la communauté des Dominicaines de la Trinité, fondatrice de l'hôpital, dont c'est le départ définitif à la fin du mois. On dévoilera aussi la maquette du complexe de santé que constituera bientôt le Centre hospitalier. Un imposant projet de construction et de rénovation devrait débiter dès le mois de juin.

**BAS-ST-LAURENT**

**Dévoilement des finalistes**

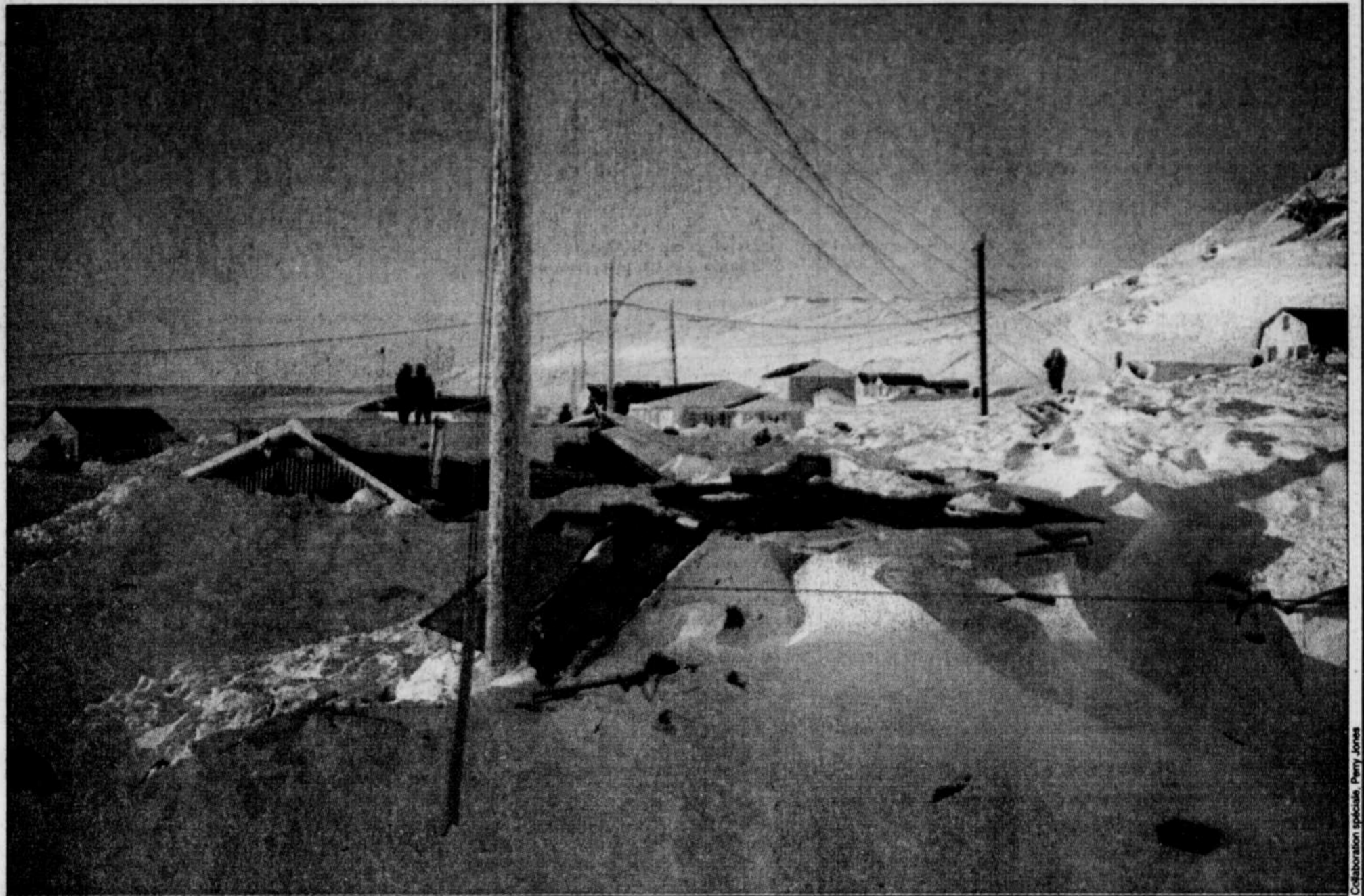
Les quatre finalistes du concours d'architecture du projet de la Maison de la culture de Matane sont Benoît Proulx, de Rimouski, en consortium avec la firme Dupuis & LeTourneux de Montréal; Pierre Thibault, de Québec; Jean-Claude Bouchard, de Matane, en consortium avec les architectes Fontaine & Gauthier de Saint-Romuald; et Anne Carrier, autrefois de Matane et maintenant de Lévis. Soixante architectes ou firmes d'architectes ont participé à l'appel de candidatures. Les quatre lauréats viendront à Matane, le vendredi 17 mars, pour rencontrer le maître d'ouvrage, visiter l'emplacement et obtenir des éclaircissements additionnels avant de se mettre à leur table à dessin. Ils ont jusqu'au 21 avril pour remettre leurs propositions finales sur lesquelles le jury choisira le gagnant qui sera dévoilé vers le 10 mai.

**MONT-JOLI**

**Maison des naissances**

Il y aura journée portes ouvertes, le dimanche 19 mars entre 13 h 30 et 16 h 30, à la Maison des naissances Colette-Julien, à Mont-Joli. Une sage-femme répondra aux questions. Le CLSC de La Mitis rappelle que les services offerts par la Maison des naissances sont gratuits.

# Dans l'enfer de Blanc-Sablon



Tel un château de cartes, une partie du village de Lourdes-du-Blanc-Sablon, en Basse-Côte-Nord, a été démolie et ensevelie par la neige. Certaines constructions sont complètement enfouies sous des mètres de neige. Ci-dessus, des résidents sont montés sur les toits. Au premier plan, les gens ont dû être évacués par une fenêtre du 2<sup>e</sup> étage.

## D'autres avalanches secouent la Basse-Côte-Nord

**LOURDES-DE-BLANC-SABLON** — Trois avalanches ont été rapportées au cours de la fin de semaine entre les villages de Brador et Middle Bay en Basse-Côte-Nord. Heureusement, ces incidents n'ont fait aucun blessé.

par **NICOLAS VIGNEAULT**  
collaboration spéciale

À Vieux-Fort, un petit village situé à 77 kilomètres à l'ouest de Blanc-Sablon, une demeure en construction a été lourdement endommagée à la suite d'une avalanche.

«Les dommages sont considérables», soutient M. Guy Leblanc, le responsable local de la Sécurité civile qui ne pouvait cependant préciser le déroulement des événements.

Il faut dire que les autorités de la Sécurité civile, stationnées à Blanc-Sablon, ont quitté le village en matinée pour se rendre à Vieux-Fort et La Tabatière, où l'on craint que des avalanches surviennent. Le groupe n'était pas encore de retour au moment de mettre sous presse.

Mais selon la Sûreté du Québec, trois familles de La Tabatière, accessible uniquement par moto-neige ou par la voie des airs, ont dû être évacuées au cours de la fin de semaine «en raison des risques d'avalanche dans le secteur», précise l'agent d'affaires publiques de la SQ, M. François Doré.

Les policiers signalent également plusieurs débris, des pierres et même des arbres, qui obstruent la route à certains endroits. Ceci risque de compliquer la tâche des équipes de déneigement qui doivent utiliser un souffleur pour ouvrir les chemins de la Basse-Côte. «Ça prendra au moins dix jours de travail», précise M. Doré.

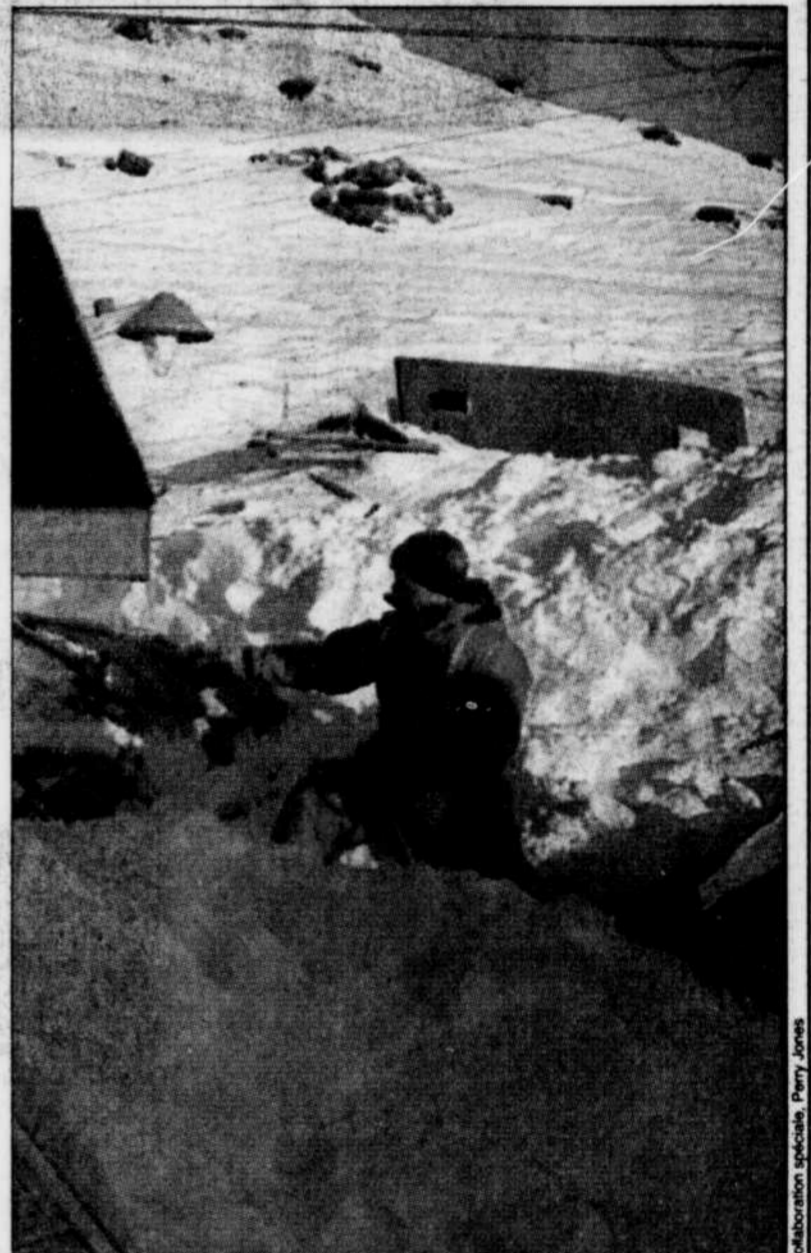
Par ailleurs, certains membres des 18 familles de Blanc-Sablon évacuées la semaine dernière ont été escortés par des agents de la Sûreté du Québec jusqu'à leur do-

micile pour récupérer leurs effets personnels. Rappelons que dimanche, la Sécurité civile estimait que les villageois devraient attendre la fonte des neiges avant de rentrer chez eux.

Une équipe d'artificiers de l'armée canadienne est attendue à Blanc-Sablon aujourd'hui. Les spécialistes devront évaluer la possibilité de déclencher des avalanches contrôlées à l'aide de dynamite.

Pendant ce temps, l'ensemble de la communauté était en deuil hier, lors des funérailles d'Anthony Lavallée et de son fils James, tués dans la nuit de vendredi lorsqu'une avalanche a littéralement détruit leur maison.

Plus de 200 personnes se sont entassées dans la petite église de Blanc-Sablon pour l'occasion. «Tout le village a arrêté de vivre. Quand tu en perds deux sur 350, c'est un gros taux de mortalité», souligne M. Guy Leblanc, qui a assisté à la cérémonie présidée par le père Alfred Proulx.



Un résident constate l'énormité des dégâts à sa maison.

## Les militaires à la rescousse

**QUÉBEC** — Des militaires de Valcartier se portent au secours des résidents de Lourdes-de-Blanc-Sablon qui sont coupés du monde depuis qu'une tempête de neige suivie d'une avalanche meurtrière a enseveli le village de la Basse-Côte-Nord.

par **SOPHIE COUSINEAU**  
LE SOLEIL

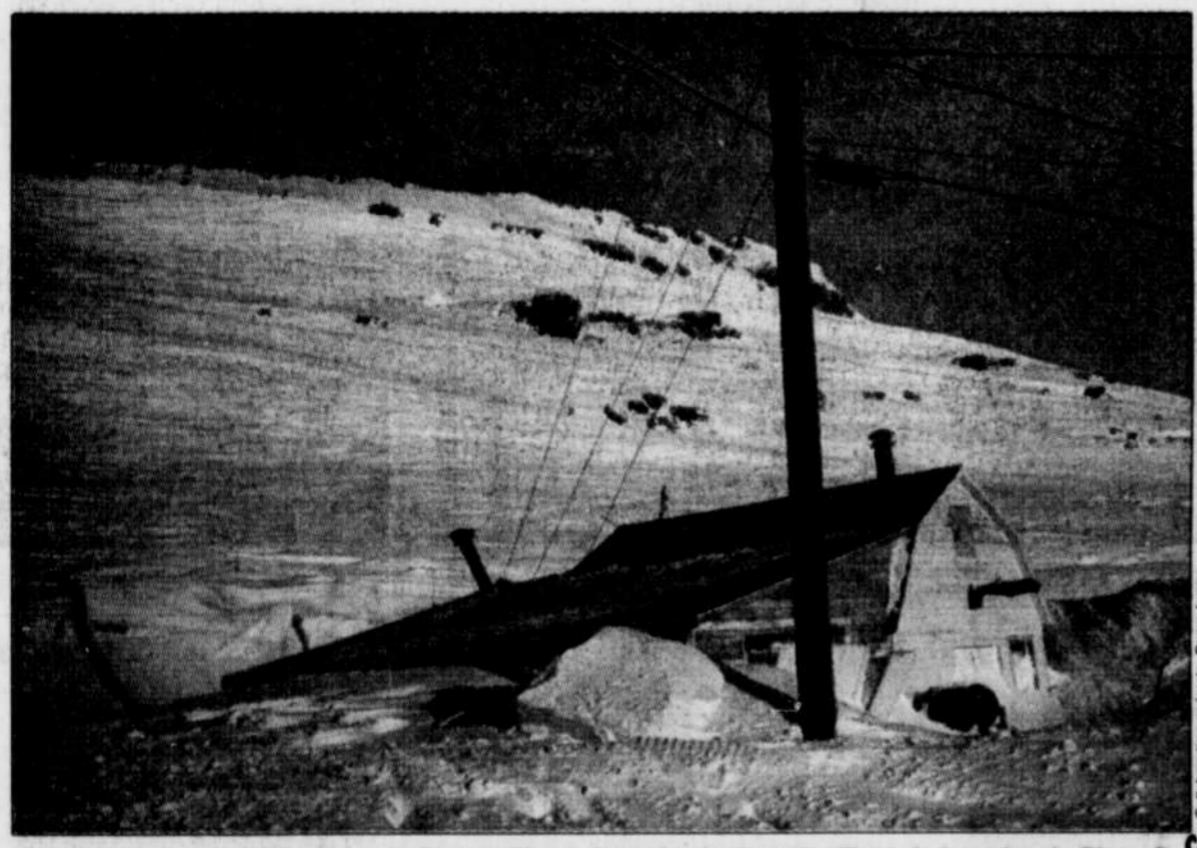
Six ou sept militaires de Valcartier du 5<sup>e</sup> Régiment de génie de campagne doivent se rendre sur les lieux du drame pour prévenir une autre catastrophe, explique le commandant de l'opération, le major Claude Archambault, du quartier général de la Défense, section

du Québec. Un artificier de la Sûreté du Québec devrait également être du voyage.

L'heure de départ des militaires de même que la durée de leur séjour à Blanc-Sablon étaient incertaines, hier.

Le major Archambault vérifiait encore la disponibilité d'un Hercules C-130 garé à la base de Trenton, en Ontario, lorsque joint à Montréal en fin d'après-midi. «Ce pourrait être ce soir, demain matin ou bien mercredi matin», précisait-il alors.

Les militaires pourraient déclencher des avalanches contrôlées pour éviter un glissement de neige semblable à celui qui a tué Anthony Lavallée, 36 ans, et son fils James, 16 ans.



L'avalanche de vendredi provenait d'une colline qui surplombe le petit village de Lourdes-du-Blanc-Sablon, dont on a ici un aperçu. Cette maison a elle aussi été lourdement secouée par les tonnes de neige.

## Prison de Rivière-du-Loup Chaque détenu coûte 200 \$/jour

RIVIÈRE-DU-LOUP — L'établissement de détention qui a les coûts de fonctionnement les plus importants au Québec sera inauguré vendredi par le délégué régional du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, Matthias Rioux.

par CARL THÉRIAULT  
collaboration spéciale

Chaque détenu du centre de détention de Rivière-du-Loup, qui a une capacité opérationnelle de 28 places, coûtera un peu plus de 200 \$ par jour par détenu. En moyenne au Québec en 1991-1992, le coût moyen était de 111 \$ par jour.

Les frais additionnels de fonctionnement du centre de détention de Rivière-du-Loup seront de 430 000 \$ par année auxquels s'ajoutent ceux de l'actuel centre de détention (1,6 million \$) et un loyer annuel de 1 million \$ versé à la Société immobilière du Québec. Un total annuel d'un peu plus de 3 millions \$ pour moins de 30 détenus, soit un peu plus de 100 000 \$ par détenu.

L'attaché de presse du ministre de la Sécurité publique, Simon Lacroix, explique que la faible proportion de détenus par rapport aux équipements et à l'encadrement requis pour les établissements de détention fait de Rivière-du-Loup l'établissement le plus dispendieux au Québec en ce qui trait aux frais de fonctionnement.

«C'est tout simplement à cause du petit nombre de détenus. Cette prison n'est pas mieux équipée qu'une autre», a commenté le porte-parole du ministre Serge Ménard.

Un autre centre de détention sera l'objet d'une autre coupure de ruban à Rimouski le 24 mars dans le Bas-Saint-Laurent. À cet endroit, le coût d'encadrement a été ramené de 139 \$ à 126 \$ par jour compte tenu que le personnel d'encadrement subit une hausse moindre (27 %) en comparaison de la capacité d'accueil qui est de 50 % plus importante que dans l'ancienne prison.

Ce nouvel établissement d'une capacité d'accueil de 64 places sera inauguré une semaine après celui de Rivière-du-Loup, soit le 24 mars.

Aménagé dans le parc industriel de la ville de Rimouski au coût de 12 millions \$, il remplacera l'ancienne prison qui jouxte le palais de justice comme à Rivière-du-Loup.

Ces deux centres de détention devaient être ouverts l'automne dernier selon les promesses électorales de l'ex-administration libérale. Mais ce n'est qu'en décembre que le nouveau titulaire de la sécurité publique a pu confirmer les budgets de fonctionnement pour l'année financière 1995-1996.

### ■ Gagnon a fermé il y a 10 ans

BAIE-COMEAU — L'année 1995 marque le dixième anniversaire de la fermeture de l'ancienne ville minière de Gagnon, sur la Côte-Nord. D'anciens citoyens qui ont habité cette localité souhaitent souligner cet événement en organisant des retrouvailles qui se tiendront dans la région de Québec. Les fêtes du dixième anniversaire de la fermeture de Gagnon s'étendront sur trois jours cet été, mais les gens désireux d'y participer doivent s'inscrire avant le 1<sup>er</sup> avril. La ville de Gagnon comptait environ 3000 habitants, lors de sa fermeture en 1985. Pour obtenir plus d'information ou un formulaire d'inscription, on contacte Mme Aline Caron (418) 834-0885.

## Rexfor Bas-Saint-Laurent/Gaspésie Les travailleurs se mobilisent

GASPÉ — Les travailleurs forestiers de Rexfor se mobilisent, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Tous craignent de faire les frais de la réorganisation de la société d'État.

par HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

Les travailleurs de la Côte-de-Gaspé prédisent même une escalade des moyens de pression. «Il n'est pas question de laisser tomber, a soutenu Denis Joncas lors d'une manifestation qui réunissait une soixantaine d'entre eux, hier, à Gaspé. Nous déciderons, en comité, quels moyens nous utiliserons pour obtenir gain de cause. Nous voulons tous travailler et nous sommes déterminés à le faire.»

Visiblement, la colère gronde chez les employés saisonniers.

Ceux-ci n'ont toujours pas reçu leurs affectations pour la prochaine saison. «Le nouveau président de Rexfor, André L'Écuyer, étudie divers moyens pour assurer les emplois des travailleurs, affirme Denis Joncas. Il doit soumettre son rapport d'ici le 30 mars.» M. Joncas a obtenu cette information lors d'une conversation téléphonique, en fin d'avant-midi hier, avec le député de Gaspé, Guy Lelièvre.

L'insécurité est toute aussi grande au siège social de Rexfor, rue de la Vigerie. «Nous savons qu'il y a des échanges entre le président et les gens du ministère des Ressources naturelles mais rien n'a filtré de ces discussions, raconte Danielle Dusseault. Personne ici ne sait vraiment ce qui l'attend.»

Selon les travailleurs forestiers, la société d'État disparaîtra d'ici peu. «Lors d'une rencontre, le 7 mars, le député Lelièvre nous a affirmé que nous n'étions plus à l'emploi de Rexfor puisque Rexfor était fermé et qu'il (le député) était bien content.» Toutefois, Guy Lelièvre invite plutôt les travailleurs «à ne pas spéculer tant que le budget n'aura pas été déposé à l'Assemblée nationale. Je suis confiant de trouver une formule qui



Plus d'une centaine de travailleurs sont allés manifester, hier, devant les bureaux de la députée de Matapédia, Danielle Doyer, à Amqui.

permettra le maintien du programme de création d'emplois pour les travailleurs de la Gaspésie.»

Depuis la fin janvier, les travailleurs attendent, en vain, la confirmation de leur emploi. Pour certains, le temps presse. «Une quarantaine de travailleurs du nord de

la Gaspésie ne recevront plus de prestations d'assurance-chômage dès le mois de mai, confie Serge Côté. Et l'avenir leur semble de plus en plus sombre.»

Un travailleur sylvicole, chez Rexfor, gagne environ 12 \$ l'heure. Il doit toutefois utiliser ses propres

outils de travail pour lesquels il reçoit un montant compensatoire. Au cours des dernières années, la société a embauché quelque 300 travailleurs, annuellement, en plus d'accorder des contrats à d'autres entrepreneurs, pour autant d'emplois indirects.

## 150 manifestants à Amqui

AMQUI — Des travailleurs en aménagement forestier de Rexfor ont manifesté hier à Amqui, afin de convaincre le gouvernement du Québec de la nécessité de protéger leurs emplois.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

À Amqui, ils étaient environ 150 à attendre la députée de Matapédia Danielle Doyer devant son bureau hier matin.

Les travailleurs s'inquiètent du retard démontré par le ministre des Ressources naturelles François Gendron en ce qui concerne la re-

conduction des programmes d'aménagement forestier. Seulement le tiers du budget annuel de 40 millions \$ de Rexfor dans ce domaine est assuré, et nul ne sait pas comment il sera dépensé.

«On va s'arrêter (de manifester) quand on aura nos emplois. On sait que le mandat de Rexfor est à l'étude. Mais Rexfor existe déjà et la qualité du travail est là. Pourquoi changer ça?», estime Mario Mongeon, porte-parole des travailleurs, qui sont au nombre de 250 au Bas-Saint-Laurent, et de 300 en Gaspésie. La société d'État a dépensé 10 millions \$ en aménagement forestier dans ces deux régions en 1994.

Danielle Doyer s'est quant à elle engagée à placer le problème des travailleurs à l'ordre du jour de la prochaine réunion du caucus du

gouvernement cette semaine. «J'estime que les travaux de Rexfor en aménagement sont primordiaux pour le maintien de la capacité forestière de la région.»

Le député du comté voisin de Bonaventure, le ministre Marcel Landry, dont le bureau a aussi fait l'objet d'une manifestation vendredi, croit de son côté que la restructuration élaborée par le ministre Gendron débouchera sur la création d'un plus grand nombre d'emplois, mais probablement en partenariat avec le secteur privé, dont les industriels du sciage.

Mario Mongeon s'inquiète de cette éventualité. «Ça prend de la compétition en aménagement forestier. Et si le gouvernement se tourne vers les scieries ou les organismes de gestion en commun, ça signifie la fin de nos emplois. Ils engageront des gens qui sont sur leurs listes d'attente», déplore le travailleur.

## Reynolds de Baie-Comeau M.R. Distribution poursuit à son tour

BAIE-COMEAU — La direction de M.R. Redistribution, une entreprise de Baie-Comeau poursuivie par la société Reynolds pour la somme de 280 000 \$, réplique aux accusations de l'aluminerie en lui intentant une poursuite de 1,5 million \$ en dommages et intérêts.

par ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

Le président de l'entreprise M.R. Redistribution de Baie-Comeau, M. Marius Harvey, a fait connaître ses intentions en compagnie de ses procureurs.

Il s'est dit «surpris et déçu» que les bonnes relations d'affaires qu'il entretenait depuis presque 20 ans avec Reynolds prennent cette tournure.

Le 27 février, la société Reynolds déposait une action en justice contre ce fournisseur et son propriétaire, alléguant que l'entreprise lui a vendu des pièces d'équipements de valeur inférieure à ce que l'aluminerie a payé.

La réaction du propriétaire de l'entreprise n'a pas tardé à venir. Il prétend que «Reynolds a agi de façon cavalière» en laissant présumer que lui et ses employés «ont agi malhonnêtement et frauduleusement».

M.R. Redistribution, qui exploite un commerce sur la rue Bossé à Baie-Comeau, s'adresse à son tour à la cour supérieure pour bris de

contrat, abus de droit et libelle difamatoire de la part de la société Reynolds.

Les avocats du fournisseur estiment que les allégations de la Reynolds sont ambiguës et demandent au tribunal d'ordonner à l'aluminerie de fournir des précisions sur sa poursuite.

En plus, les avocats présentent une requête pour faire radier l'allégation de l'aluminerie à l'effet que M.R. Redistribution «a commis envers Reynolds l'offense criminelle de substitution».

Le fournisseur affirme que cette plainte est calomnieuse, illégalement plaidée, superflue et non pertinente.

Le tribunal doit entendre les requêtes des avocats du fournisseur au cours des prochaines semaines au palais de justice de Baie-Comeau.

D'autre part, la société Reynolds, qui se plaint d'avoir été fraudée par ce fournisseur, n'a pas l'intention de s'adresser aux corps policiers pour une enquête officielle.

L'aluminerie demande seulement le remboursement des sommes qu'elle a payées en trop.

### En Bref

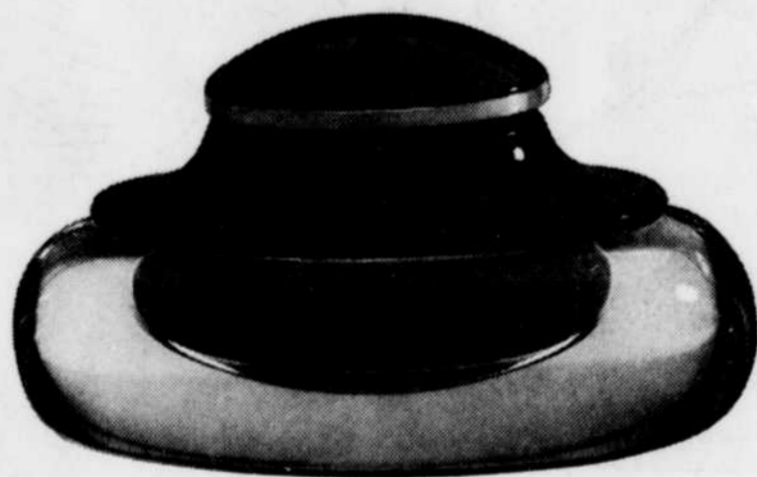
#### ■ La SQ saisit des pneus volés

SAINT-ROMUALD — Des patrouilleurs de la Sûreté du Québec du poste de Saint-Romuald ont arrêté, à 1 h 45 hier, trois hommes qui conduisaient, sur l'autoroute 20 en direction de Montréal, un camion chargé de pneus. Ces pneus neufs, dont plusieurs étaient montés sur des jantes en aluminium, avaient été subtilisés un peu plus tôt à deux entreprises de Sainte-Foy, Mack Sainte-Foy, situé au 2550, rue Watt, et Staveley Pesage et Systèmes Canada, au 2800, rue Dalton. Les policiers ont saisi le camion et les pneus d'une valeur de 10 000 \$. Les trois hommes ont comparu en fin d'après-midi au palais de justice de Québec.

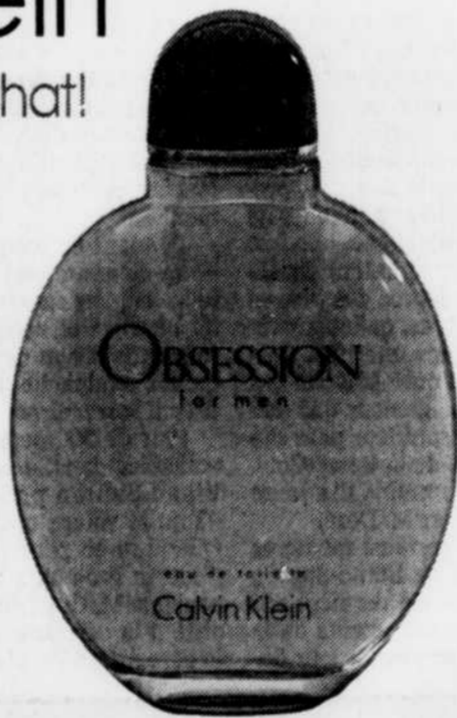
# OBSESSION<sup>®</sup>

Calvin Klein

Une prime avec achat!



OBSESSION  
Parfum, 7 ml. 90 \$



OBSESSION FOR MEN  
Eau de toilette en atomiseur, 100 ml. 60 \$



VOTRE PRIME

À l'achat de toute fragrance de la collection Obsession, vous recevrez : une eau de parfum en atomiseur, 7 ml, une lotion pour le corps, 50 ml, un shampooing, 50 ml et un savon, 50 g.



VOTRE PRIME

À l'achat de toute fragrance de la collection Obsession for men, vous recevrez : une eau de toilette en atomiseur, 15 ml, un baume après-rasage, 50 ml, un gel douche, 50 ml, et un shampooing, 50 ml.

Fragrances, rayon 242.

Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX<sup>®</sup>